



CONSEIL D'ECOLE du 03/03/2023

Ordre du jour :

- Partie 1 :
 - Campagne des rythmes scolaires engagée pour 2023-2026

Sont Présents :

Mr Syllebranque, Mme Dudziak, Mme Duplat, Mme Wilfrant, Mme Lalaux, Mme Dhinaut (Enseignants)
 Mme Lemaire, (Adjointe de la municipalité)
 Mme Wilmo, Mme Lécol (Parents d'élèves)

Sont Excusés :

Mr Serpillon, (Maire)
 Mme Scrève (DDEN)
 Mr Mosin, Me Ourrad, Mme Bouvart (Parents d'élèves)

Organisation du temps scolaire :

Horaires actuels :

Horaires Lundi		Horaires Mardi		Horaires Jeudi		Horaires Vendredi	
7h30 – 9h	Accueil	7h30 – 9h	Accueil	7h30 – 9h	Accueil	7h30 – 9h	Accueil
9h – 12h	ENS	9h – 12h	ENS	9h – 12h	ENS	9h – 12h	ENS
12h – 13h30	PM	12h – 13h30	PM	12h – 13h30	PM	12h – 13h30	PM
13h30 – 16h30	ENS	13h30 – 16h30	ENS	13h30 – 16h30	ENS	13h30 – 16h30	ENS
16h30 – 17h45	NAP					16h30 – 17h45	NAP
Total horaire quotidien de classe	6h	Total horaire quotidien de classe	6h	Total horaire quotidien de classe	6h	Total horaire quotidien de classe	6h

Aujourd'hui, notre école fonctionne sur 4 jours. Mais le cadre légal est 4 jours et demi.

Comme la majorité des écoles, une dérogation nous a donc été accordée.

Cette dérogation est accordée pour 3 ans et arrive à échéance à la rentrée 2023, il est donc impératif de renouveler cette demande qui doit être validée par le conseil d'école, même si les horaires ne sont pas modifiés.

Monsieur BESSOL, Directeur Académique a précisé qu'il était nécessaire de mettre en place une démarche de consultation en prévision de la rentrée 2023-2024 en précisant de veiller à une concertation, la plus large possible.

J'ai donc demandé, en novembre 2022, aux représentants de parents d'élèves et à la municipalité de récolter les avis de l'ensemble des acteurs de l'école sur les horaires actuels.

Sans aucun retour de la part des parents. J'ai relancé cette demande le 24 janvier dernier.

Après un vent de panique sur le parking après une mauvaise présentation de la part de certains représentants de parents d'élèves, le directeur a du lui-même lancer cette consultation générale auprès des parents.

J'ai donc indiqué qu'il serait intéressant d'avoir les avis de l'ensemble des parents. Et que si des propositions de changements d'horaires étaient évoquées, elles seront étudiées en conseil d'école

Il a donc été demandé à l'ensemble des parents de faire remonter au conseil d'école, par l'intermédiaire des représentants, tous les avis ou les remarque à ce sujet.

Il ne s'agit en aucun cas de choisir entre un retour à l'école le mercredi ou le samedi ! Une demande de dérogation pour les 3 ans à venir peut-être reformulée si le conseil d'école décide de poursuivre avec 4 jours.

La grille horaire décidée doit être transmise à la direction académique avant le 6 mars.

Les questions auxquelles il faut répondre ce soir sont :

- Les horaires actuels vous conviennent-ils ?
- Si non, quel est votre avis sur ce sujet ? 4 jours ou 4 jours et demi ? Heure d'arrivée ? Durée de la pause méridienne ? ...

Avis des parents d'élèves :

Aucune volonté de changement.

Faible majorité avait évoqué l'idée d'avancer l'horaire du matin à 8h30 pour allonger la plage méridienne.

Avis de la municipalité :

La municipalité ne souhaite pas des changements d'horaire et souhaite maintenir les habitudes prises pour les familles, les enfants, les activités périscolaire et les horaires du personnel.

Avis de l'école :

Les horaires actuels conviennent à Mme Dudziak, Mme Duplat, Mme Wiltrant, Mme Lalaux, Mme Dhinaut.

Le directeur précise qu'il ne souhaite pas donner son avis sur cette question. Qu'il s'adaptera à la décision prise par le conseil.

Décision :

Maintiens des horaires actuels : 8 votes « Pour » / 0 votes « Contres » / 1 Abstentions

Le conseil décide donc de maintenir les horaires actuels en respectant le cadre d'une dérogation aux dispositions des 1^{er}, 2^{ème} & 4^{ème} alinéas de l'article D. 521-10 du code de l'éducation. **24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 8 demi-journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi répartis sur 4 jours)**



CONSEIL D'ECOLE du 03/03/2023

Ordre du jour :

- Partie 2 :
 - Bilan coopérative.
 - Projets, Actions pédagogiques.
 - Sécurité et Exercices.
 - Les règles d'entrées et sorties pendant les horaires scolaires.
 - Besoins et problèmes matériels éventuels à signaler.
 - Questions des parents d'élèves.

Sont Présents :

Mr Syllebranche, Mme Dudziak, Mme Duplat, Mme Wilfrant, Mme Laloux, Mme Dhinaut (Enseignants)
 Mme Lemaire, (Adjointe de la municipalité)
 Mme Wilmo, Mme Lécol (Parents d'élèves)

Sont Excusés :

Mr Serpillon, (Maire)
 Mme Scrève (DDEN)
 Mr Mosin, Me Ourrad, Mme Bouvart (Parents d'élèves)

M. le directeur : Avant de commencer je souhaiterai rétablir une vérité mise à mal par « radio parking ». Non je n'ai pas demandé de mutation en juin dernier.

La rumeur qui dit que des mutations m'ont été refusées alors que je voulais partir sont fausses. Je n'ai pas demandé de mutation.

Cela aurait peut-être réjouis certaines personnes mais c'est peut-être ce qui m'a motivé à rester et à accomplir mon travail ici.

Bilan Coopérative scolaire :

CHARGES		PRODUITS	
Achats pour actions	1026,00 €	Recettes d'actions	1401,00 €
Sorties Scol / Activités Edu	215,92 €	Participation Coop de Classes	2031,00 €
Assurances + adhésion OCCE	0,00 €	Subventions	1343,00 €
Achats de biens durables	27,70 €	Mutualisation OCCE	0,00 €
Cadeaux de Noël	574,00 €		
Goûter de Noël	133,88 €		

Total des charges:	1977,50 €	Total des produits:	4775,00 €
--------------------	-----------	---------------------	-----------

Résultats de l'année 2021 / 2022 :	+ 2 797,50 €
------------------------------------	--------------

- Les subventions allouées sont au nombre de 2 :
 - o La première est une subvention municipale correspondant à la participation au Projet cirque de juin 2022. > 800€
 - o La seconde est une erreur de gestion de la part de la municipalité qui a remboursé une seconde à l'école avancés par l'école en juin 2020. Le directeur a donc interpellé la DGS de la municipalité qu'il y avait une erreur. Il m'a été répondu que l'école pouvait conserver cette subvention. Il m'a été demandé de « les comptabiliser en recettes (subvention communale) » en précisant le conseil municipal ajustera au budget 2023 si nécessaire.

Me Lemaire confirme en précisant que cet argent sera récupéré sur le budget de subvention alloué à l'école en 2023 parce qu'il est impossible à la commune de le récupérer.

M. le Directeur ajoute que l'ironie de cette situation est que l'équipe éducative a demandé une rallonge financière pour le matériel de rentrée 2022 (Cahiers, fournitures). Cette rallonge a été refusé en invoquant qu'il n'était plus possible de l'attribuer sans la soumettre au conseil municipal.

« J'ai du mal à comprendre, qu'aujourd'hui, la municipalité puisse décider de verser de l'argent qu'elle pourra faire peser sur le budget de l'année prochaine.

Sachant que de plus, après interventions de parents en début d'années scolaire vous avez également trouver des fonds pour des manuels scolaires.

Pendant ce temps les classes fonctionnent en ayant fait des coupes budgétaires sur nos commandes. Sachant que en respectant scrupuleusement les règles qui régissent les budgets des coopératives scolaires, je n'ai pas le droit d'utiliser cet argent pour acheter des fournitures scolaires. »

Projets et actions pédagogiques :

- Projet des compositeurs en culottes courtes

Projet terminé : Les enfants de CE1/CE2 ont bénéficié de plusieurs séances avec des musiciens. Une chanson a été écrite par les élèves. Ils se sont produits avec 5 autres écoles entourés de musicien en live, sur scène, devant les parents invités. Un disque regroupant toutes les chansons des écoles impliquées a été produit. Un exemplaire a été offert à chaque enfant.

- Projet Marionnettes Maternelles

Organisation en finalisation.

Une sortie pour aller voir un vrai théâtre de marionnettes est prévu pour le 30 mars. Nous sommes en train de finaliser les réservations de transport

Une 2^e étape aura lieu plus tard dans l'année. Les marionnettistes professionnels de ce théâtre viendront à l'école, 4 jours pour, avec les élèves, construire de marionnettes, bâtir une histoire, un spectacle, afin de le réaliser devant les parents.

- Sortie scientifique pour les élémentaires

Journée au « Spark OH! » à Frameries en Belgique, le 12 juin 2023,

Chaque à réserver un atelier scientifique en fonction d'un projet de classe.

L'information a déjà été transmise aux parents afin d'anticiper le besoin de la carte d'identité pour la sortie de territoire.

- A Venir :

-

Grande lessive : Comme l'année dernière, l'école participe à la grande lessive.

La Grande Lessive est le titre d'une installation d'art éphémère. Son objectif est de promouvoir la pratique et l'enseignement artistiques, et de développer le lien social.

A la demande de l'école, la municipalité accepte de laisser cette installation se faire sur la place basse. Elle aura lieu le 23 mars prochain. Les parents seront informés.

Labellisation E3D / Il y a 3 ans, nous avons obtenu la labellisation E3D (Développement durable) Afin de la conserver après 3ans, il faut mettre en place un autre prochain sur ce thème. Me l'inspectrice invite les écoles à poursuivre cet investissement.

M. le directeur demande à l'ensemble du conseil si quelqu'un a une proposition de projet.

Seule Me Lemaire se manifeste et propose l'installation d'un composteur.

M. le Directeur est existant dans l'école depuis une dizaine d'année mais qu'il n'est plus utiliser puisqu'il n'y a plus de jardin.

Le compostage pour les élèves risque de se résumer à quelque pelures de mandarines de temps en temps dans ces conditions.

M. le directeur propose de réinstaller un jardin.

Les parents interviennent en rappelant que c'était une activité porteuse et apprécier des enfants avant les travaux.

M. Directeur poursuit en expliquant que la nature a disparu de notre école. Il n'y a plus d'herbe, plus de fleurs, plus de jardin.

Des carrés potagers ont été demandé à plusieurs reprises en conseil d'école. En septembre 2020, en juin 2021, en septembre 2021. M. le Maire a à chaque fois promis l'installation à venir. Mais Ceux-ci n'ont jamais été installés.

La mise en place de ce jardin et un engagement pourrait être un projet E3D pour la rentrée prochaine.

Me Duplat indique qu'elle est intéressée pour sa classe.

M. le directeur demande à chacun de réfléchir éventuellement afin dans discuter en juin.

Sécurité et Exercices :

Comme le demande le calendrier, un exercice pour le PPMS Risques Majeurs a été réaliser le mardi 28 février 2023 :

Le thème retenu était le risque météorologique « Tempête »

Il y a eu quelques difficultés sur les transmissions de consignes. Peut-être en raison de conditions techniques.

En effet, cependant l'école ne peut toujours pas les effectuer les alertes avec système d'alarme dédié que personne ne sait faire fonctionner. Personne ne sait quel bruit elle fait. Difficile de réagir et de faire réagir correctement les élèves aux alarmes sonores si nous ne les reconnaissons pas. De plus, cette alarme est connectée à une ligne téléphonique (peut-être directement avec la police.), il est délicat de faire un essai.

- M. le directeur : *« Pour rappel : Au conseil d'école de juin 2022, j'avais alors réaffirmé le fait que seule la Mairie pouvait définir la date d'intervention d'un technicien ou d'une personne compétente pour nous faire cette formation d'utilisation du système d'alerte. (cf : compte-rendu de juin 2022).
M. Lemoine, lors de la commission de sécurité du 27 juin, m'a indiqué que je serai contacté à la rentrée pour définir une date. Je suis toujours dans l'attente.
J'ai refait cette demande ici-même, au premier conseil d'école d'octobre 2022. Mais nous en sommes toujours au même point. »*

Ces exercices sont également basés sur les anciennes versions du PPMS : Puisque la municipalité n'a toujours transmis la mise à jour du PPMS dont elle est responsable de la rédaction.

- M. le directeur : *« Encore une fois, j'ai expliqué clairement, ici même, au premier conseil d'école en novembre 2022 que : Le directeur d'école n'est plus responsable ni du diagnostic de sécurité, ni de la mise à jour et la rédaction du PPMS. La municipalité en a la charge. Conformément à la LOI n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 (Art. L. 411-4.)
Lorsque la municipalité m'aura transmis son document, je pourrai suggérer des modifications éventuelles.
L'école est donc dans l'attente de la mise à jour par les personnes compétentes pour la transmettre à la direction académique.
Ce document devait être transmis avant Noël au service compétent, comme chaque année.
Cela n'a pas été fait.
Afin de orienter les services en gestions de ce plan en cas de rappel à l'ordre, je me permets de demander le nom de la personne en responsabilité à la municipalité.»*

Me Lemaire indique qu'elle en en a discuté avec le responsable de la sécurité M. Lemoine. Aucune autres infos encore pour l'instant.

Les règles d'entrée et de sortie de l'école pendant les horaires scolaires :

De plus en plus d'élèves doivent arriver ou sortir de l'école pendant les horaires scolaires. Suivis extérieurs, orthophoniste ,...

Come nous avons aujourd'hui une sonnette et une gâche électrique certains parents ne signale même plus et se présente à la grille. Certains se permettent même d'être agacer par l'attente.

L'équipe enseignante a donc décidé de rappeler que des documents sont prévus pour cet effet (Dans le carnet de liaison des élémentaire et dans le livret de rentrée maternelle.)

Dans les prochaines semaines, d'autres seront mis à disposition devant les porte des classes pour les maternelles.

Le directeur précise qu'à partir de maintenant une liste précise des sorties exceptionnelles ou régulières sera tenue à jour pour les personnes qui ouvre la porte sachent si une demande préalable a été faite.

Dans le cas contraire, dans le cas aucune sortie ou entrée n'est prévue, alors la grille restera alors fermée.

Besoin et problèmes éventuels à signaler :

Problème de chauffage :

L'ensemble des enseignant signale le problème récurrent des pannes de chauffage. Certains jours, les enfants ont travaillés avec leur manteau sur le dos.

Me Lemaire comprend et indique que la municipalité n'est pas satisfaite de ce système. Que les interventions de l'entreprise sont multiples.

+ odeur de brulé :

Me Dudziak indique que les odeurs de brulés sont toujours fréquentes, et qu'elles sont parfois très inconfortantes.

M. le directeur précise qu'il fait remonter cette information régulièrement depuis l'installation en septembre 2021.

L'odeur, forte, redescend par les bouches de soufflerie du plafond.

Il semblerait qu'il n'y ai pas de danger immédiat. Mais quand on entend dire que les chauffages au bois et le mode de chauffage le plus polluant en microparticules, il serait peut-être intéressant de s'intéresser à la qualité de l'air respiré par les élèves dans leur classe quand cette odeur apparaît plusieurs fois dans la journée.

Clé de la salle de sport : Serrure changée, aujourd'hui l'école n'a plus accès à la salle sans moniteur sportif. Est-ce qu'une clé nous sera fournie bientôt ?

Madame Lemaire prend note mais ne n'apporte pas de réponse.

- M. le Directeur : « J'en profite pour demander à Me Lemaire de transmettre un message à M. Lemoine concernant le « Rappel » qui nous a été adressé à propos des chaussures propres pour la pratique du sport dans cette salle.
- L'école a été la première à exiger le port des chaussures propres dans la salle de sport il y a 12 ans ! Je pense que nous sommes un exemple sur ce point. Et nous subissons, par contre, régulièrement le manque de respect des autres associations. Je me permets donc de dire que ce rappel qui nous été adressé était malvenu. J'ajouterai que, si nous devons nous changer avant d'entrer dans la salle il serait bien que le local qui nous sert de vestiaires ne soit pas encombrer par des tas de chaises, de tables, de palettes, ou encore recouvert d'épine de sapin ... Enfin, si M. Lemoine a besoin de communiquer des remarques aux enseignants, il serait bien qu'il puisse s'adresser à nous directement au lieu de prendre le moniteur sportif comme intermédiaire. Nous pourrions de cette manière justifier notre de manière de faire et discuter sécurité, éducation et pédagogie. »

Rangement bibliothèque : Comme en octobre, comme en juin, M. le Directeur réitère sa demande de meuble de rangement pour le matériel à la bibliothèque (cf : comptes-rendus). La commission de sécurité, lors de son passage le 27 juin 2022, a signalé à l'oral que ce stockage « sauvage » n'est pas autorisé. (Sachant que la quantité a augmenté avec l'arrivée du nouveau matériel.

Poubelles extérieures : Comme en octobre, il est demandé s'il serait possible d'installer les poubelles qui étaient prévues dans la cour sous le préau. Les enfants sont aujourd'hui obligés de sortir de la cour pour jeter à la poubelle dans l'allée. Mme Lemaire avait dit qu'elle se renseignerait.

Maternelle Petits : L'enseignante signale des problèmes de stores bloqués ou en panne.

Bibliothèque : Une enseignante signale des problèmes de stores bloqués ou en panne.

Matériel pour les SRAV : Est-ce que les panneaux de signalisation pour le « savoir rouler à vélo » ont été retrouvés ?

M. Lemaire ne peut pas répondre mais va se renseigner.

Questions de parents :

Les représentants transmettent les remarques transmises par les parents.

- Certains parents ont interpellé les représentants concernant la dangerosité du Parking. Les représentants constatent la même chose mais expliquent que la sécurité est l'affaire de chacun et qu'ils ne peuvent pas faire le travail du garde champêtre.

Me Lemaire rappelle qu'elle a demandé à la Police d'intervenir occasionnellement.

M. le directeur précise qu'il n'est pas plus garde champêtre que les représentants de parents mais s'étonne que la question n'ait pas été abordée en première partie de conseil. - « Nous avons voté il y a 1h pour le maintien de horaires scolaires actuels. Il aurait été intéressant de peut-être s'intéresser au décalage des horaires maternelles et élémentaires. Mettre 5 ou 10 minutes entre les entrées/sorties maternelles et élémentaires aurait peut-être permis de diviser le nombre de véhicules et d'étaler la circulation dans le temps. Quel dommage de ne pas vous être questionné un peu plus sur ce sujet des horaires. Sachant que j'ai invité toutes les personnes autour de cette table à y réfléchir depuis le mois de novembre !

- Certains parents se plaignent de multiples problèmes en Cantine : L'ambiance, le bruit, et des problèmes de surveillance. L'attitude des surveillants est pointé du doigt. Certains enfants sont systématiquement tenus pour responsables et punis.

Me Lemaire explique que chaque année les CM2, avant leur départ au collège adoptent une attitude rebelle et difficile.

Me Laloux répond qu'elle ne comprend pas cette affirmation. « C'est une classe tranquille et les élèves sont, au contraire, particulièrement faciles à gérer. »

M. le Directeur intervient en demandant combien d'enfants de CM2 mangent à la cantine. Après décompte, 2 enfants de CM2 seulement mangent. Et, de surcroît, 2 petites filles sans histoire.

M. le directeur ajoute : « Si je peux me permettre un conseil, je dirais le problème est, depuis plusieurs années, la posture adoptée par les adultes qui surveillent la cantine. Accueillir les enfants à la sortie de classe en hurlant et en les pressant pour vite, vite aller à la cantine n'est peut-être pas fait pour les calmer.

Je me tourne vers Me Lemaire qui a eu connaissance d'un problème récent avec une élève. Quand on rencontre des problèmes avec des enfants comme celui en question, il faut se poser des questions. Être ferme ne sert à rien si on n'est pas à l'écoute et si on n'est pas « juste ». »